

Interpellation présentée par le député :
M. Alain Charbonnier

Date de dépôt : 17 juin 2010

Interpellation urgente écrite

Prolongation des 120 jours d'indemnités financières pour les chômeurs-euses genevois-es

Mesdames et
Messieurs les députés,

La résolution 602 « Ne nous moquons pas des chômeurs en fin de droit ! Oui à une indemnisation fédérale passant de 400 à 520 jours ! » qui a été votée par le Grand Conseil lors de sa session des 11 et 12 février 2010, demande que le Conseil d'Etat fasse la demande à Berne de prolonger la durée d'indemnisation de 120 jours en faveur des chômeurs-euses. La mise en vigueur par le Conseil d'Etat a eu lieu au 1^{er} mai 2010, une nouvelle prolongation de 6 mois de cette demande doit être déposée avant le 1^{er} septembre 2010 par le Conseil d'Etat.

Sur le site de l'office cantonal de la statistique le 8 juin 2010 on peut lire : « avec 78 chômeurs de moins en un mois (- 0,5 %), le repli du chômage se poursuit en mai dans le canton de Genève. Ce recul est néanmoins faible et apparaît inférieur à celui constaté en Suisse (- 4,7 %). A la fin mai, le nombre de chômeurs inscrits s'élève à 15 721 dans le canton. Le taux de chômage s'établit ainsi à 7,1 %, contre 7,2 % en avril. En Suisse, le taux de chômage atteint 3,8 %, contre 4,0 % en avril.

En comparaison annuelle (mai 2009 – mai 2010), l'effectif des chômeurs inscrits progresse de 8,4 % à Genève (+ 11,8 % en Suisse) et celui des demandeurs d'emploi de 6,0 % (+ 11,8 % en Suisse). » La situation du chômage est toujours aussi dramatique à Genève et nous n'avons pas le droit de nous priver de toute aide en faveur des chômeurs-euses

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat va-t-il demander aux autorités Fédérales la prolongation de la mesure octroyant 120 jours d'indemnités fédérales supplémentaire pour les chômeurs-euses genevois-es ?